

ANNEXE – RESULTATS DES ENQUETES GRAND PUBLIC

Deux enquêtes ont ponctué la démarche d'élaboration du PCAET du SCoT des Vosges Centrales. Ces deux enquêtes s'inscrivent dans le dispositif de concertation du PCAET et ciblent le grand public.

| Enquête n°1 | | Enquête n°2 | |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mise en ligne du 25/07/2019 au 29/11/2019 | | Mise en ligne du 20/12/2019 au 11/03/2020 | |
| Objectif | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du grand public aux enjeux du PCAET - Moyen de communication sur la démarche PCAET - Permettre l'expression des attentes des habitants | Objectif | <ul style="list-style-type: none"> - Concertation du grand public sur le programme d'actions co-construit avec les parties prenantes des collectivités - Priorisation des actions - Retour sur l'ambition générale et expression des avis |
| Nombre de répondants | 175 | Nombre de répondants | 188 |

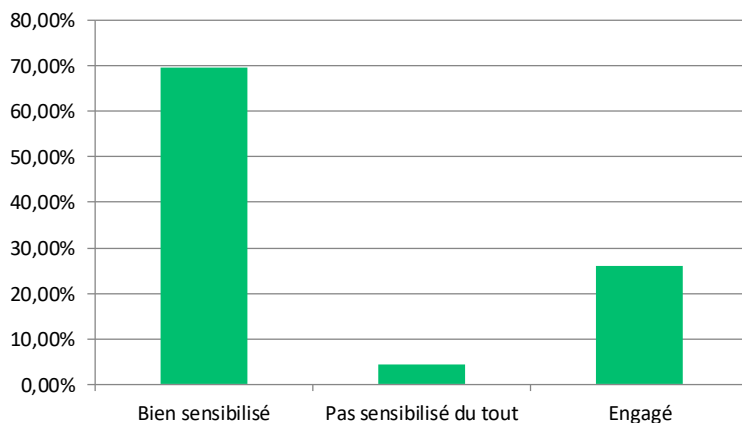
133 adresses e-mail ont été communiquées via les deux enquêtes.

1. Enquête n°1

a) Profil des répondants

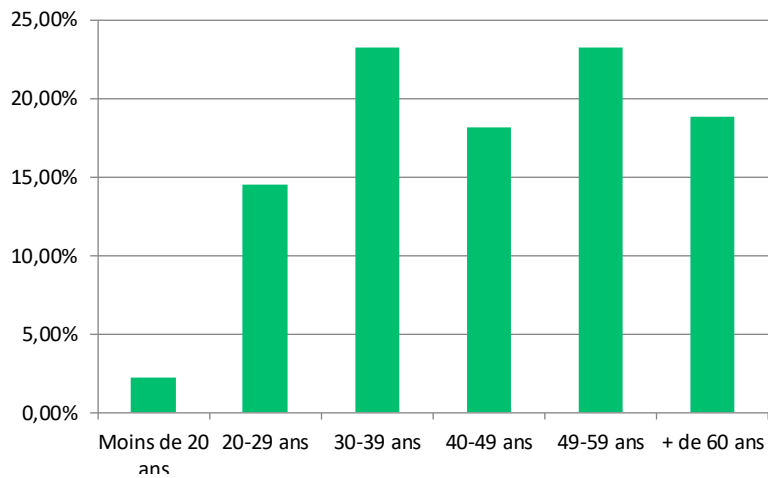
Le profil général des répondants montre une majorité de personnes déjà bien sensibilisées.

Concernant le climat, diriez-vous que vous êtes ?



Toutes les catégories d'âges sont représentées. On observe toutefois une part plus faible des moins de 30 ans et même très faible pour les moins de 20 ans.

Quel est votre âge ?



b) Approche de l'enquête

L'enquête questionne à la fois les notions de :

- Changement climatique sur le territoire
- Facture énergétique des ménages
- Qualité de l'air extérieur sur le territoire
- Qualité de l'air intérieur

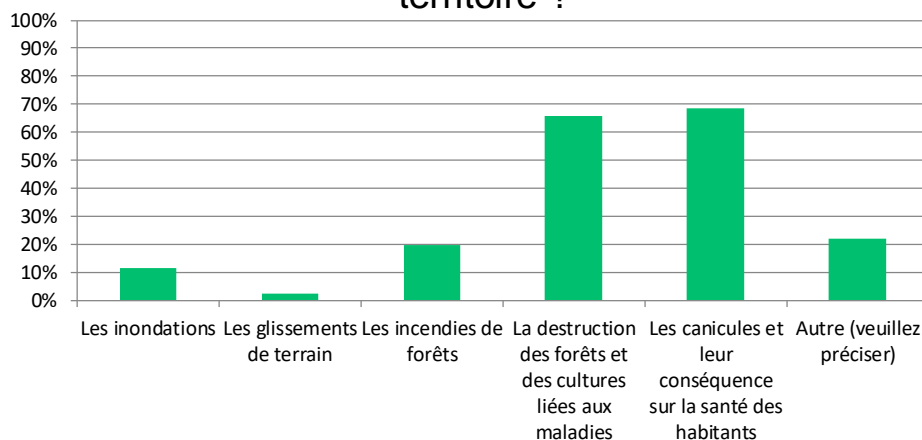
Il amène le grand public à s'exprimer sur :

- Leurs priorités pour le territoire
- Leurs actions déjà réalisées
- Leurs actions envisagées
- Leurs attentes envers les collectivités

c) Résultats

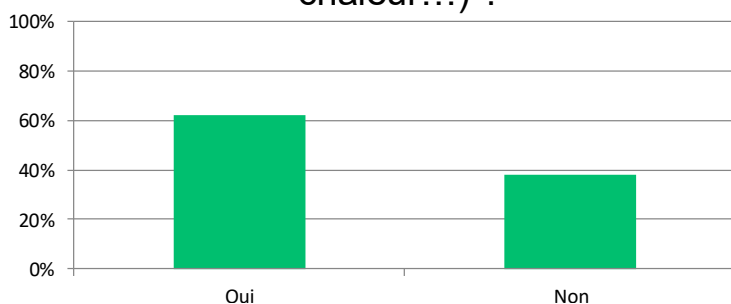
Concernant le changement climatique sur le territoire du SCoT des Vosges Centrales, les canicules et la destruction des forêts et cultures apparaissent comme les deux plus gros impacts selon les répondants.

Selon vous, quels sont les deux plus gros impacts du changement climatique sur votre territoire ?



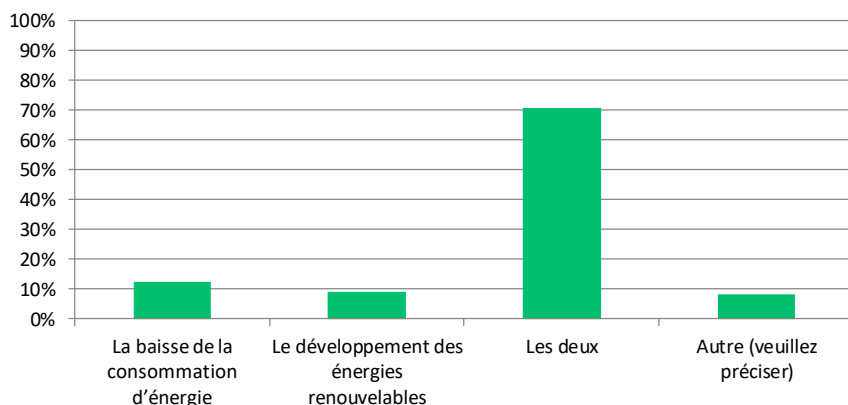
Une majorité des répondants déclare avoir changer ses habitudes pour faire face aux conséquences du changement climatique. Une meilleure gestion de la ressource en eau apparait de loin comme la 1^{ère} action entreprise. Les économies d'énergie et la réduction des déplacements en voiture sont également largement cités.

Avez-vous changé vos habitudes ces dernières années pour faire face aux évènements inhabituels de la météo (inondation, sécheresse, forte chaleur...) ?



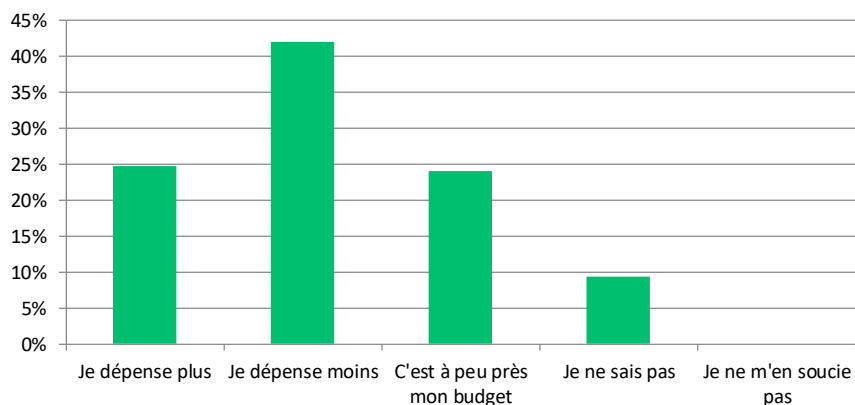
70% des répondants déclarent que la baisse de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables doivent être ensemble, les priorités du territoire.

Selon vous, quelle devrait être la priorité pour le territoire ?

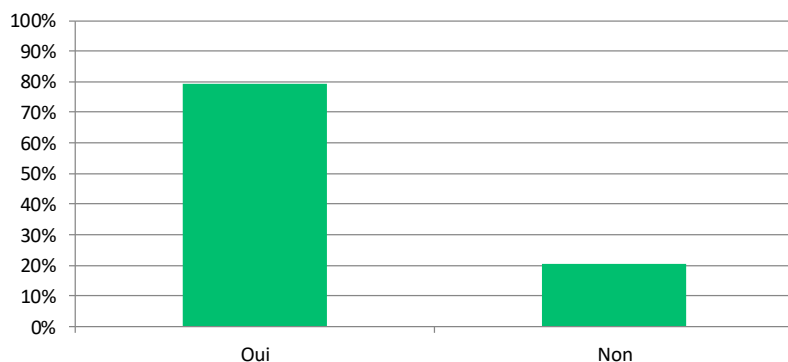


40% des répondants disent dépenser moins de 2 300 € par an en énergie. Une grande majorité déclare avoir déjà réalisé des actions permettant de réduire cette facture.

A votre avis, dépensez-vous plus ou moins de 2 300 € par an en énergie ?



Avez-vous déjà réalisé des actions qui vous ont permis de réduire vos factures d'énergie ?



Parmi les actions déjà réalisées, celles qui ressortent le plus sont les suivantes :

- Chauffage au bois
- Remplacement de l'éclairage
- Isolation du logement
- Extinction des appareils électroniques
- Optimisation de la consigne de chauffage dans le logement
- Utilisation des transports en commun
- Achat d'un vélo électrique

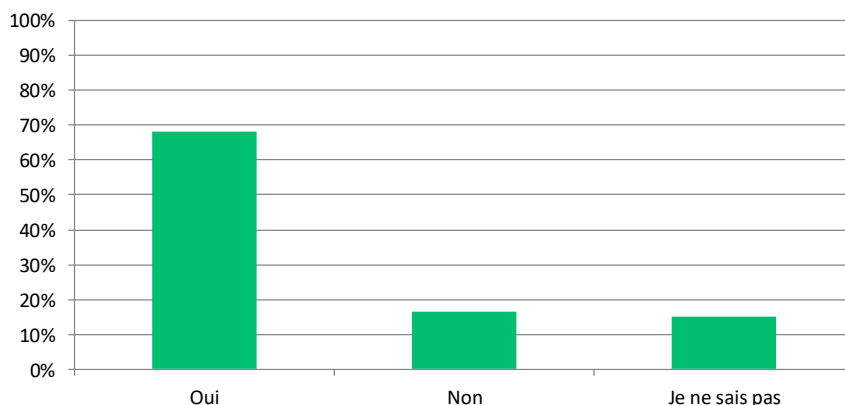
Parmi les actions déjà envisagées, celles qui ressortent le plus sont les suivantes :

- Changement de l'équipement de chauffage
- Isolation du logement
- Mise en place de panneaux solaires
- Réduction des déplacements en voiture
- Installation de pompes à chaleur
- Changement de voiture
- Utilisation du vélo pour les déplacements

De nombreuses actions qui seraient à mettre en œuvre par les collectivités pour aider les ménages sont citées. Elles recouvrent notamment: l'apport d'aides financières, de conseils techniques, d'informations, d'accompagnement, la mise en place d'infrastructures notamment pour les mobilités douces, une communication sur les aides financières.

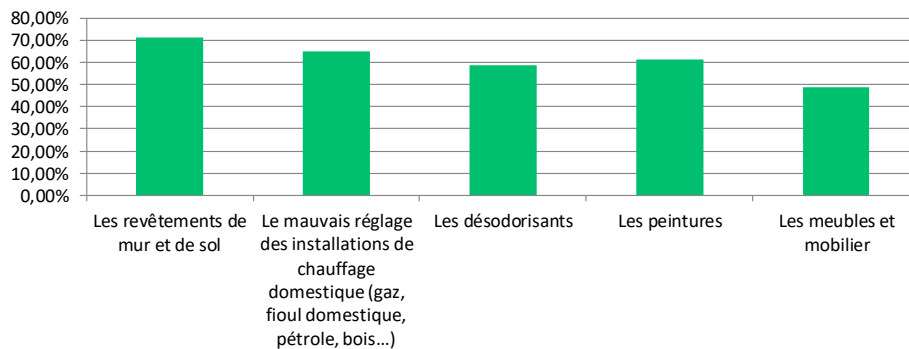
Une majorité de répondants déclare que la qualité de l'air extérieur est un enjeu dans les Vosges.

Selon vous, la qualité de l'air extérieur est-elle un enjeu dans les Vosges ?



Concernant la qualité de l'air intérieur, l'ensemble des sources de pollution sont identifiées.

Nous passons 80 % de notre temps dans des espaces clos (au travail, à la maison, à l'école, dans les lieux publics) et souvent peu ou mal ventilés. Selon vous, quelles sont les principales sources de pollution de l'air intérieur ?



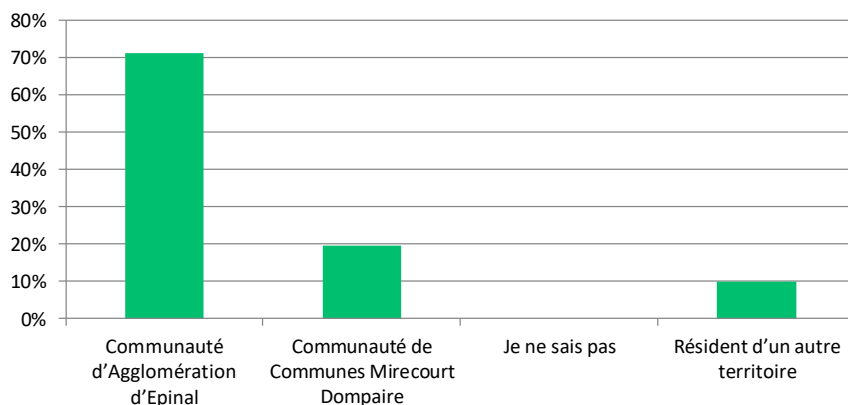
Sur la mobilisation du grand public à la dynamique du PCAET, les aides financières reviennent comme le principal levier qui permettrait aux habitants d'agir. La formation et l'information vers les habitants sont aussi largement relevées.

2. Enquête n°2

a) Profil des répondants

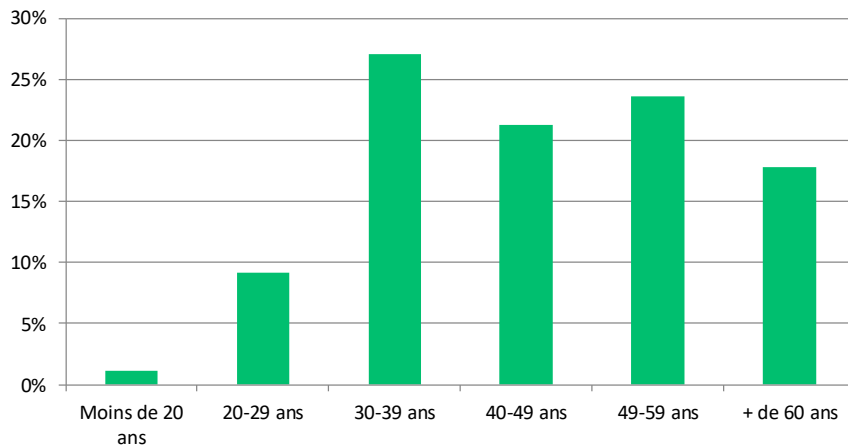
Les habitants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal ont été les plus nombreux parmi les répondants à la 2^{ème} enquête.

Dans quelle intercommunalité vivez-vous ?



Les catégories d'âges des répondants sont les mêmes que pour la 1^{ère} enquête. On retrouve à nouveau une faible part des moins de 30 ans et une très faible part des moins de 20 ans.

Quel est votre âge ?



b) Résultats des priorisations des actions

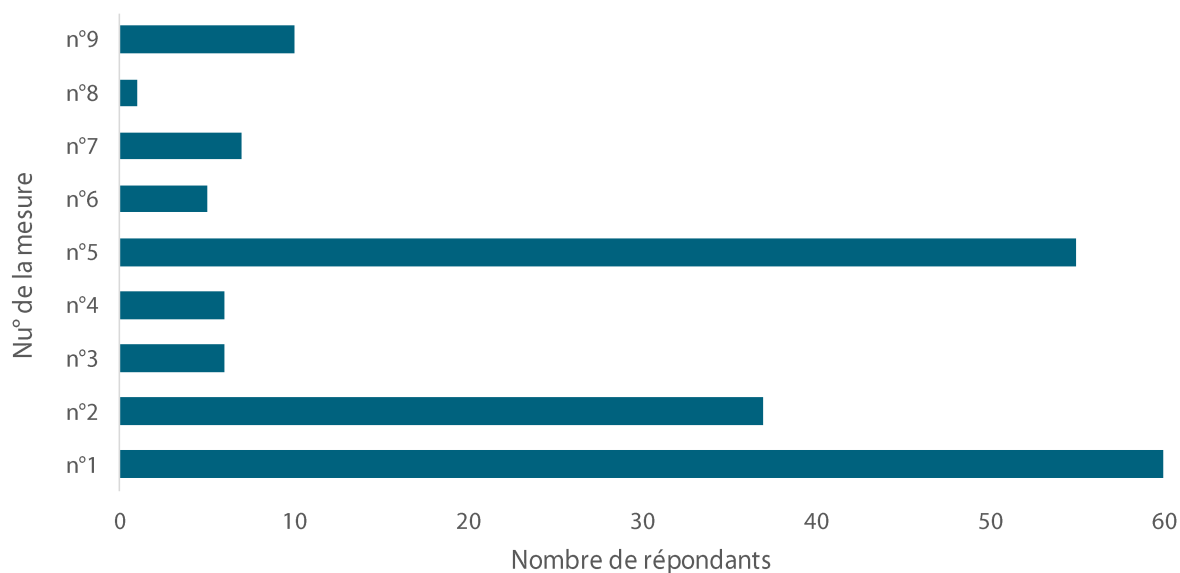
4 axes du programme d'actions PCAET du SCoT des Vosges Centrales ont été soumis à l'avis du grand public. L'axe 1 « Structuration des collectivités à la hauteur du défi climatique » qui concerne davantage l'organisation en interne des collectivités, n'a pas été présenté dans l'enquête.

1. AXE 2 : engagement de l'ensemble du territoire

| N° | Mesure | Précisions |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La Coopération avec les acteurs du territoire | | |
| 1 | Sensibiliser et inciter les citoyens à un changement de comportement | Fournir aux habitants les bons gestes du quotidien en termes d'économies d'énergie et de qualité de l'air |
| 2 | Former les acteurs économiques à de meilleures pratiques respectueuses du climat | Secteurs BTP, artisans, formations agricoles, etc. |
| 3 | Créer des partenariats avec les établissements scolaires sur les sujets Climat-Air-Energie | Multiplier les actions auprès des scolaires/jeunes afin de les sensibiliser au changement climatique |
| 4 | Accompagner les personnes les plus fragiles et sensibles face au changement climatique | Proposer de nouveaux services en période de canicule |
| 5 | Soutenir une agriculture et une alimentation plus durables | Développer les circuits courts et rapprocher les agriculteurs des consommateurs et accompagner l'adaptation des pratiques pour préserver la ressource en eau |
| 6 | Développer la filière bois-construction et la production d'éco-matériaux | |
| 7 | Permettre l'adaptation de la forêt au changement climatique | Adapter les arbres et les forêts au changement climatique et renforcer le rôle de la végétation face au changement climatique |
| 8 | Adapter l'activité touristique au changement climatique | Développer le tourisme durable et engager un plan biodiversité à l'échelle territoriale |
| 9 | Développer les solutions technologiques et financières innovantes | Participer au développement du financement participatif |

La mesure n°1 « Sensibiliser et inciter les citoyens à un changement de comportement » est la mesure la plus citée parmi la priorité n°1 de l'axe 2. Elle est suivie de près par la mesure n°5 « Soutenir une agriculture et une alimentation plus durables ».

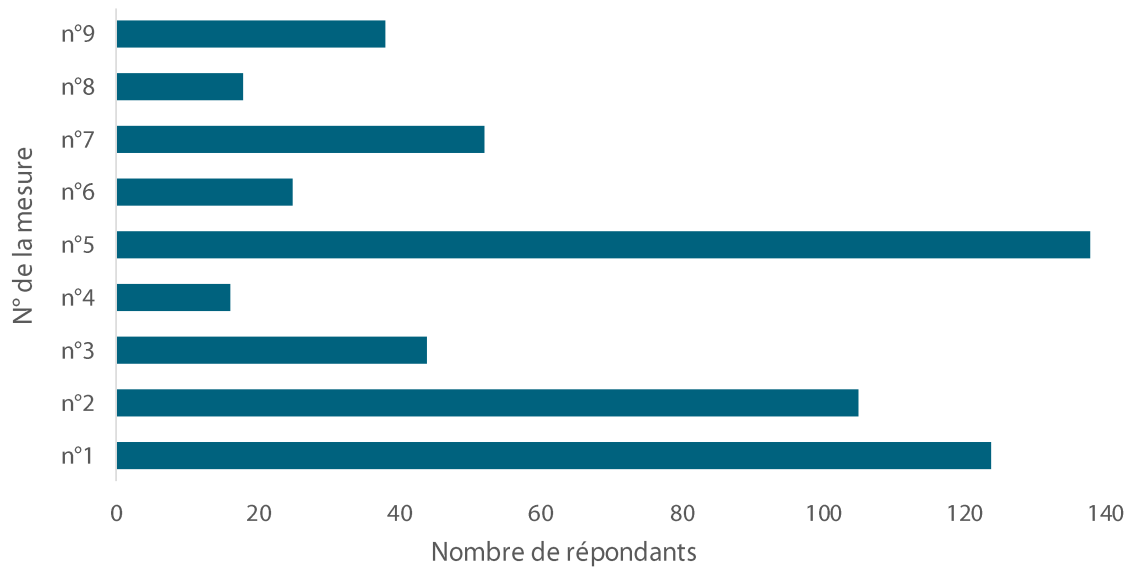
Mesures déclarées comme 1ère priorité de l'AXE 2



Trois mesures ressortent de façon dominante parmi les mesures citées dans les trois priorités :

- La mesure n°5 « Soutenir une agriculture et une alimentation plus durables » ;
- La mesure n°1 « Sensibiliser et inciter les citoyens à un changement de comportement » ;
- La mesure n°2 « Former les acteurs économiques à de meilleures pratiques respectueuses du climat ».

Mesures de l'AXE 2 les plus citées dans les 3 priorités

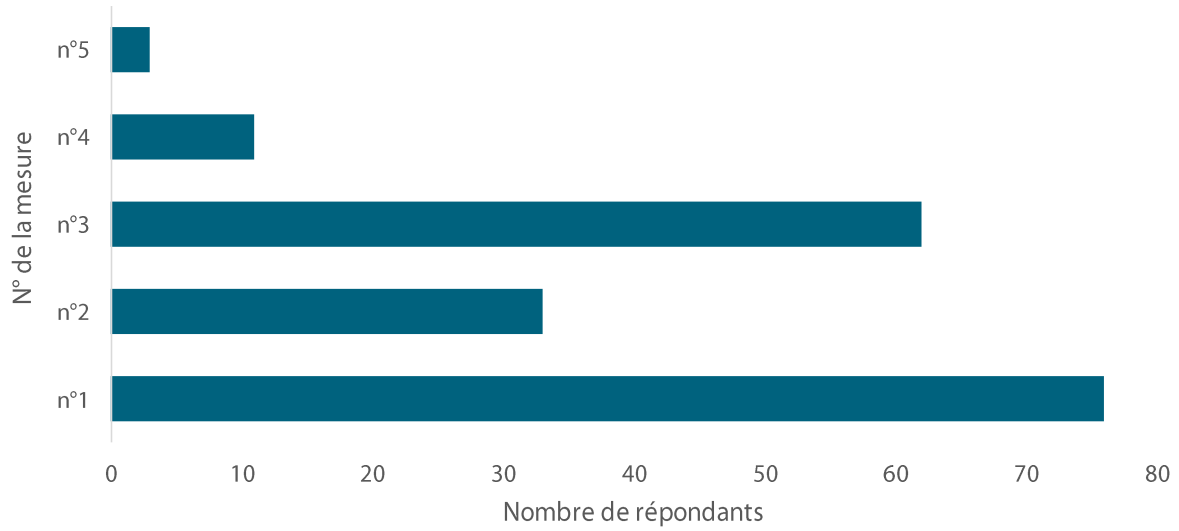


2. AXE 3 : Un urbanisme et des bâtiments durables

| N° | Mesure | Précisions |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La Volonté de construire des villes et villages plus durables | | |
| 1 | Envisager de nouvelles façons d'habiter notre territoire | Favoriser la construction bois, les matériaux naturels locaux, accompagner le renouvellement urbain, réduire la vacance résidentielle. |
| 2 | Initier un cercle financier vertueux permettant de financer les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics grâce aux économies d'énergie | |
| 3 | Faciliter le parcours de rénovation énergétique des logements privés | Renforcement des structures de conseil et faciliter l'accès aux aides financières |
| 4 | Poursuivre l'amélioration du parc social | Poursuivre la rénovation thermique du parc bâti social et son adaptation au changement climatique |
| 5 | Conseiller les habitants sur la qualité de l'air de leur habitation | |

La mesure n°1 « Envisager de nouvelles façons d'habiter notre territoire » est la plus citée parmi les priorités n°1 de l'axe 3. Elle est suivie de près par la mesure n°3 « Faciliter le parcours de rénovation énergétiques de logements privés ».

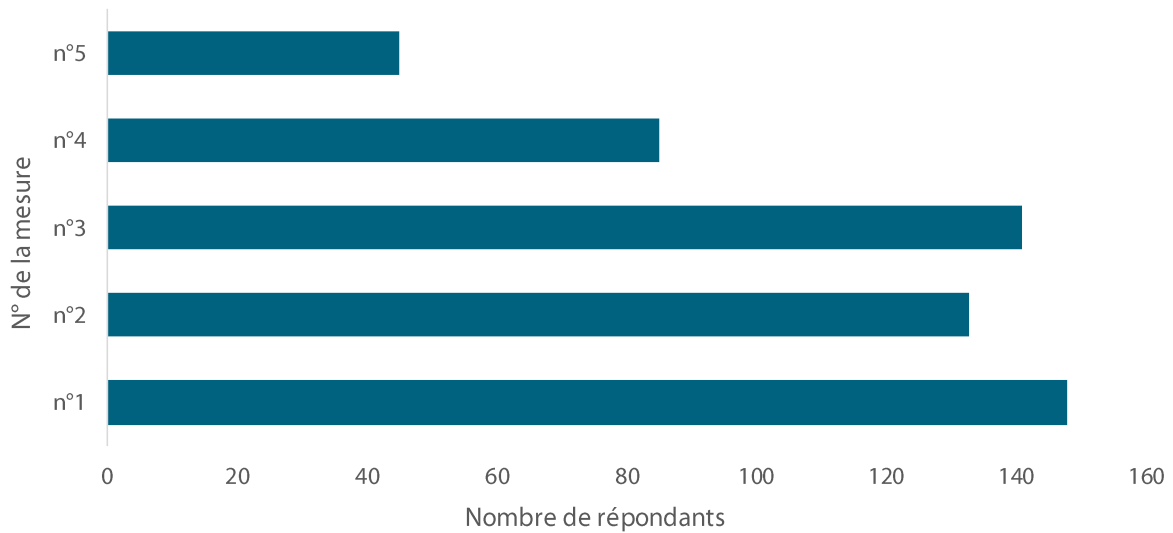
Mesures déclarées comme 1ère priorité de l'AXE 3



Trois mesures ressortent plus particulièrement parmi les mesures citées dans les trois priorités :

- La mesure n°1 « Envisager de nouvelles façons d'habiter notre territoire » ;
- La mesure n°3 « Faciliter le parcours de rénovation énergétiques de logements privés » ;
- La mesure n°2 « Initier un cercle financier vertueux permettant de financer les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics grâce aux économies d'énergie ».

Mesures de l'AXE 3 les plus citées dans les 3 priorités



3. AXE 4 : Une gestion des flux du territoire (eau, énergie, déchets)

| N° | Mesure | Précisions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Une Cohabitation plus harmonieuse avec notre environnement (gestion eau, énergie et déchets) | | |
| 1 | Accompagner les projets de développement des énergies renouvelables et de récupération | Production d'électricité et/ou de chauffage |
| 2 | Rendre les collectivités exemplaires dans leur gestion des flux | Economies d'énergie, énergies renouvelables, réduction et gestion des déchets, gestion de l'eau |
| 3 | Réduire la vulnérabilité du territoire vis-à-vis de la quantité d'eau | |

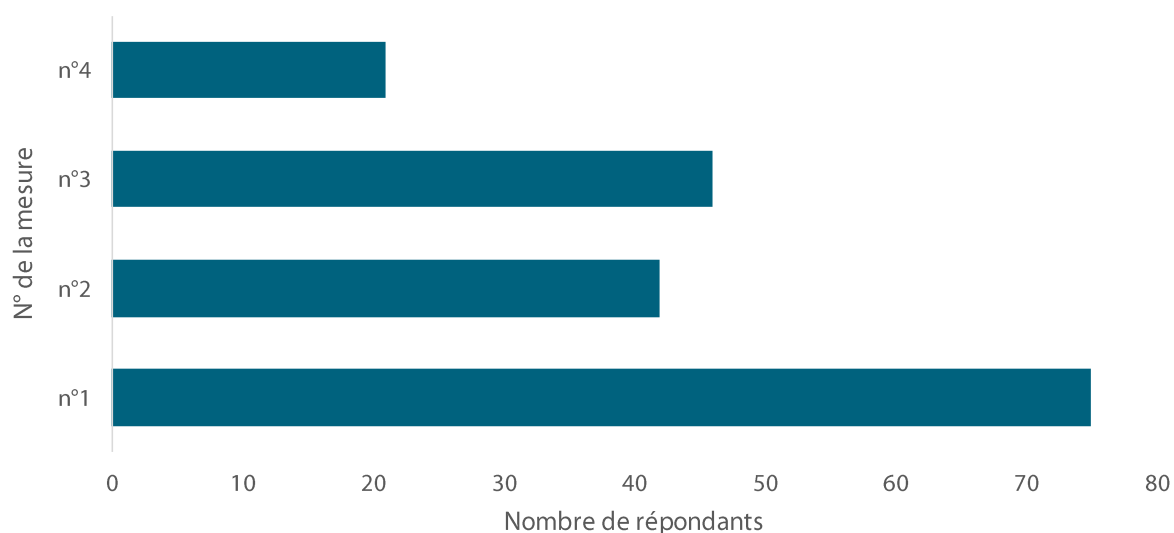
La priorité n°1 est donnée à la mesure 2. La priorité n°2 est donnée à la mesure n°1 et la priorité n°3 est donnée à la mesure n°3.

4. AXE 5 : Une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tous

| N° | Mesure | Précisions |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tous | | |
| 1 | Optimiser l'offre de transports en commun | Améliorer la coordination des réseaux (intermodalité, construire une offre globale) |
| 2 | Accompagner / accélérer le déploiement de motorisation propres | Structurer un réseau d'infrastructures de recharge électrique et impulser une dynamique « mobilité dé-carbonée » |
| 3 | Accompagner et développer les modes alternatifs | Elaborer et mettre en œuvre un Plan Vélo intercommunal et poursuivre les aides liées à l'éco-mobilité |
| 4 | Promouvoir les nouveaux modes de déplacements | |

L'optimisation des transports en commun ressort largement comme la priorité n°1 de l'axe 5.

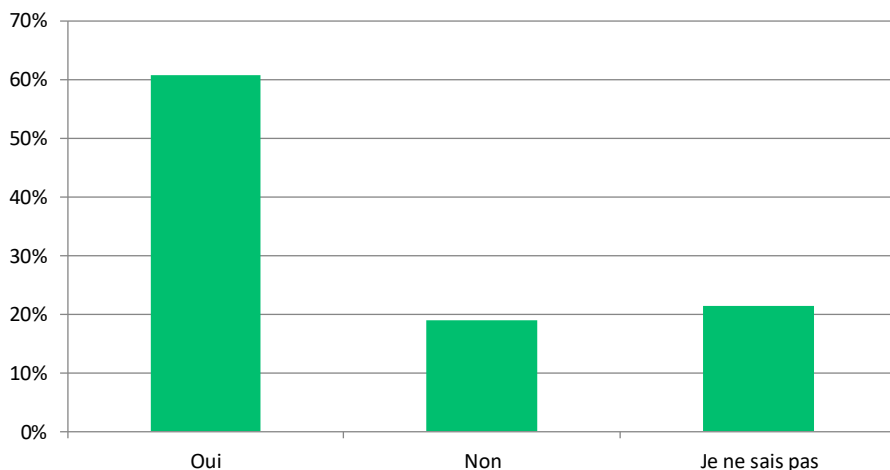
Mesures déclarées comme 1ère priorité de l'AXE 5



c) Avis global sur le programme d'actions

Une grande majorité des répondants déclare le programme d'actions ambitieux. 19% des répondants le déclare non ambitieux et 21% déclare ne pas savoir.

Celui-ci vous paraît-il ambitieux ?



Plusieurs sujets sont repris dans les remarques des répondants et seraient à renforcer :

- Permettre des offres de transport en commun moins coûteuses et décloisonnées (entre liaisons locales, départementales, régionales) ;
- Sécuriser les voies de mobilité douce (piéton et cyclable), rendre plus accessible les principaux sites d'emploi d'Epinal, améliorer l'état des chaussées ;
- Développer davantage l'information auprès du grand public ;
- Accentuer davantage sur la nécessité d'un changement des modes de consommation et permettre le développement d'une offre locale ;
- Sensibiliser, informer et d'accompagner les agriculteurs pour une modification de leurs pratiques, soutenir financièrement les agriculteurs souhaitant s'orienter vers des pratiques raisonnées ;
- Répondre au besoin d'interlocuteur unique qui serait à même d'accompagner les ménages sur des projets de rénovation globale ;
- Un travail plus systématique avec les industriels du territoire ;
- Faire davantage pour la lutte contre l'imperméabilisation des sols.

Des sujets qui semblent manqués sont identifiés par les répondants :

- La protection des milieux naturels et de la biodiversité ;
- La protection voire la création de zones humides pour la recharge des nappes ;
- La récupération d'eau de pluie et la valorisation des eaux grises ;

Les actions relevant de la promotion de la mobilité électrique sont plusieurs fois identifiées comme n'allant pas dans le bon sens. Les problématiques du tout électrique, des pollutions générées par la fabrication des véhicules et celles liées au traitement des batteries en fin de vie sont relevées.

Enfin, plusieurs interrogations portent sur l'opérationnalité des mesures indiquée ainsi que sur les moyens qui seront réellement alloués par les collectivités pour les mettre en œuvre.